



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil du 19 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le **dix-neuf février** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **BESSONCOURT**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Thierry BESANCON**, Maire.

Présents: BESANÇON Thierry, ARRIGHI Pascal, BALON Donat, KARRER Anne-Marie, NGUYEN DAI Luc, BOUCON Henry, FROIDEVAUX Guillaume, HARDOUIN Yves, PASQUIER Virginie, SARR Isabelle, ROBERT Cécile, SIBRE Ludivine

Excusés: FRABOULET Gwenola (proc. à Anne-Marie KARRER), MONTILLOT Aurélie (proc. à Thierry BESANCON), SCHEUBEL Baptiste (proc. à Henry BOUCON)

Absents: //

Monsieur Guillaume FROIDEVAUX a été nommé secrétaire.

Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2021 à l'unanimité.

Monsieur Besançon informe le conseil que l'ordre du jour est modifié suite à l'absence des éléments concernant l'avant-projet définitif de la Maison Favez. Le sujet sera traité lors d'un prochain Conseil. Il précise néanmoins que les plans ont été modifiés par l'architecte suite à la demande des élus

Modification du tableau des emplois

Suite à la radiation des cadres d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe, le Conseil à l'unanimité procède à la suppression du poste.

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2020

Le comptes de gestion et le compte administratif de l'exercice **2020** présenté par Monsieur Pascal ARRIGHI sont approuvés à l'unanimité.

- **1 334 828.96 €** en dépenses de fonctionnement,
- **1 628 119.88 €** en recettes de fonctionnement,
- **Résultat de l'exercice : + 293 290.92 €**

Soit, compte tenu du résultat antérieur, un excédent de fonctionnement de :

- **1 365 923.80 €**

- **393 419.77 €** en dépenses d'investissement
- **785 010.97 €** en recettes d'investissement,
- **Résultat de l'exercice : 391 591.20 €**

Soit, compte tenu du résultat antérieur, un excédent d'investissement de :

- **111 878.12 €**

Affectation des résultats

Restes à réaliser en investissement : 160 965 €

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de

111 878.12 euros à l'article 001 en excédent d'investissement reporté

49 086.88 euros à l'article 1068 pour couvrir le besoin de financement des restes à réaliser

1 316 836.92 euros à l'article 002, en excédent de fonctionnement reporté



Fonds de concours plan paysage Grand Belfort Communauté d'Agglomération

Le Grand Belfort attribue aux communes membres de l'EPCI une aide financière afin de les accompagner et de les soutenir dans les projets environnementaux en faveur de la conservation, de l'amélioration ou de la mise en valeur des paysages sur leur territoire. Ce fonds d'aide apporté par Grand Belfort Communauté d'Agglomération est de 50 % du montant HT du projet et plafonné à 10 000 euros.

Monsieur le Maire propose de faire une demande auprès de GBCA afin de réaliser un accès piéton rue du Fort.

Le coût des travaux est de 17 356.25 € HT, soit 20 827.50 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter GBCA dans le cadre du Fonds de Concours du Plan Paysage 2021 pour l'obtention d'une subvention.

Réseau de référents déchets

Grand Belfort a engagé une stratégie visant à améliorer la qualité de services et la communication sur le thème des déchets ménagers avec les habitants. Dans ce but le service a mis en place un réseau de référents déchets dans toutes les Mairies du Grand Belfort.

Coordonné et animé par le Grand Belfort, le réseau a pour vocation de fédérer et valoriser des actions collectives dans le but de promouvoir et d'améliorer la gestion des déchets et le cadre de vie. Il apportera un soutien technique en mettant en place des outils de communication (formation, kits...) et des ambassadeurs pour le relais sur le terrain.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Anne-Marie KARRER, référent déchets.

Groupement de commandes : fourniture et livraison de marquage routier

Le Département propose à la commune de reconduire le groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier. En 2018 deux accords-cadres ont été conclus avec 44 communes du Territoire de Belfort portant sur la fourniture et la livraison de produits de marquage. Les groupements de commandes permettent aux communes membres de bénéficier de tarifs avantageux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adhérer au groupement de commande avec le Conseil Départemental.

DIVERS

Monsieur Thierry BESANCON propose une réflexion sur la mise en place d'un règlement local de publicité. Ce point sera évoqué lors d'un prochain Conseil. Il présente ensuite une liste des travaux qui sera intégrée au budget 2021.

Monsieur Thierry BESANCON lit ensuite un courriel reçu par un commerçant mécontent de l'augmentation de la TLPE pour l'année 2021. Les Conseillers acceptent de remettre le point à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Madame Anne-Marie KARRER présente une affiche qui sera bientôt mise en place au niveau de la benne à déchets verts.

Madame Anne-Marie KARRER présente des devis pour la rénovation globale du terrain de tennis. Le coût global s'élève à 54 163 euros TTC. Différentes subventions pour un montant total de 18 000 euros pourront être obtenues. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Séance levée à 22h30. Prochain Conseil Municipal vendredi 19 mars 2021 à 20 h.